



Écologie et environnement

Soumission du projet

1- Identification de l'organisme	
Nom de la société d'horticulture, du comité d'embellissement ou de l'organisme qui présente le projet	
Adresse	
Ville	Code postal
Quelle est votre région administrative :	

2- Identification du responsable	
Prénom, nom et titre du responsable du projet	
Adresse	
Ville	Code postal
Courriel	Téléphone

3a- Informations sur le projet	
Titre de votre projet	
Avez-vous déjà présenté un projet ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, quelle(s) année(s) ? <input type="text"/>
Résumé de votre projet	

3b- Informations sur le projet	
Date de la réalisation	Lieu de la réalisation
Objectifs du projet	
Valeurs développées (créativité, estime de soi, coopération, etc.)	
En quoi votre projet est-il original ?	
Budget prévisionnel (veuillez détailler le plus possible – voir note 4 en page 3)	
Montant demandé à la Fédération	<input type="text"/> \$
Nombre de personnes impliquées dans le projet	<input type="text"/>
Note : Tout projet soumis, devant être réalisé sur un terrain privé (commercial, industriel, résidentiel, etc.) ou public (municipal, provincial, fédéral, etc.) doit être accompagné d'une autorisation écrite du propriétaire ou des instances.	

3c- Informations sur le projet

Commentaires ou précisions pouvant aider à l'approbation du projet

Comment avez-vous appris l'existence du programme ?

- Par une société d'horticulture ou un comité d'embellissement
- HORTIQUOI
- Équipe d'intervenants ou d'animateurs œuvrant dans le milieu
- Lors du congrès de la Fédération
- Sur le site de la Fédération
- Autre (précisez) _____

4- Avis important sur l'aide financière

La Fédération accorde une aide financière uniquement pour le matériel nécessaire à l'objectif du projet.

Sont admissibles les plantes, arbustes et arbres, le compost ou le terreau, et les petits contenants, par exemple des plateaux de semis ou des contenants de type jardinières. Ne sont pas admissibles les récompenses, les honoraires d'un professionnel, l'achat d'outils ainsi que les matériaux se rapportant à la construction de structures et la quincaillerie, etc.

De plus, nous encourageons les membres à trouver tous les moyens possibles pour limiter les dépenses, par exemple en recherchant des commanditaires, en faisant appel à la municipalité ou à une jardinerie pour des prêts d'appareils, en achetant en vrac plutôt qu'en sac, etc. Les projets de plus grande envergure peuvent également s'étaler sur 2 ans ou plus.

Les photos et les dessins de votre projet sont appréciés. N'hésitez pas à ajouter le nombre de feuilles nécessaires si vous manquez d'espace.

5- Formulaire rempli par

Nom du responsable du projet

Date

Nom du président ou de la présidente de l'organisme qui présente le projet

Date

6- Acheminement de votre demande (date limite 31 décembre)

Veillez poster votre demande à :

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
Programme Écologie et environnement
4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Janvier 2014